DE TAHITI.

Annouces : I franc le ligne. AU COMPTANT

r à l'imprimerie de

PARTIE OFFICIELLE.

MATORITE

Par ordre de M. le Chef de division, Comm rar orure un m. ie unel de division, Commissaire impé-rial, Gouverneur des Rtablissements français de l'Océanie, en date du 12 août, M. Coffyn, chef de bataillon du genie, débarque de l'a-viso à vapeur le Durce et reprend à terre la. direction de

Par ordre de. M. le Chef de division, etc., en date du 43 août, M. le capitaine de frégate Roy, Commandant particulier de Tahiti, cesse, à partir de ce jour, de rempir les fonctions de Commissaire imperial, P. f., et reprend celles de chef d'état-major de M. le Gouvernear Du Bouxet.

Le 14 août, le Chef dedivision, Commissaire impérial, a transporté son guidon de l'aviso à vapeur le Darse sur la corrette la Moselle.

NOUVELLES DIVERSES.

Dimanche dernier, 12 du courant, au moment où paraissait l'article du Messetour, dans lequel nous régrett l'absence de M. le Gouverneur Du Bouzet à la fête de Paea, et nous exprimions les inquiétudes que nous causait le sort des personnes naufragées sur la corvette l'Acenture, l'aviso à vapeur le Duroc est àrrive sur notre rade, portant le guidon de chef de division, que la Moselle a salué de 15 coups de canon. Le Duroc est venu de la Nouvelle-Calédonie en 49 jours. Le 25 juillet, les officiers et l'écopage de l'Aventure étaient partis pour France à bord du trois mâts barque anglais Sultana, qui doit passer par le détroit de Torres et relâcher au Cap. M. le Gouverneur n'est descendu à terre que dans la soirée; il a été reçu au débarcadère par M. le Commandant particulier ; conformément à ses instructions, il ne lui a pas été rendu d'hon-neurs. Il ramène avez lui, M. le chef de bataillon du génie Coffyn, M. Berard, sous-commissaire de division, MM. de Grouy-Chanel et Bourdais, son aide-de-camp et son secrétaire.

Nome inverons les détails ci-après qui nous ont été co maniqués sur le naufrage de la corvette l'Aventure. L'Aventure s'est perdue le 28 avril à 2 h. 45 m. du ma-

tin, sur l'extrémité N. E. du récif qui entoure l'île des Pins. Une erreur de position, qui la place de 7 ou 8 milles plus à l'Ouest qu'elle ne l'est réellement, et des courants S. O. d'une force inusitée, sont les causes qui ont amené ce maleux évenement

On n'apercut la terre qu'au jour. La corvetté violemment secouée fut remplie d'eau en très peu de temps, mais le gréement et la mâture résistèrent heureusement à tous les choes et l'on 'pût mettre les embarcations à la mer sans ac-

Le sauvetage s'opéra avec ordre et célérité, et à 3 heures de l'après-midi tout le monde était à terre Las volles, tentes, etc., servirent d'abri provisoire

Le chef et les habitants de l'île firent aux naufrages l'ac-cueil le plus hospitalier; d'un autre côté les missionnaires dont le dévoument est sans bornes, accournrent de l'autre. effrémité de l'île et mirent tous leurs movens à la disposition de nos marins.

on de 195 marios. Un canot commande par M. Ankararona, lieutenant de risisrinos subdinise, avait eté expedié le leodemain du nau-dice à Port-de-France, il repcontra pres de la une gefelle.

anglaise qui à son tour put communiquer avec l'Hydrograhe dont le capitaine accourut en tonte bate sur le lieu du

Quelques jours après arriva la Sarcelle qui emporta une grande partie des hommes et des objets sauvés Un détachement commande par M. Lachave, enseigne de

vaisseau, resta à Upe et s'occupa activement de continuer le sauvetage. Enfin la Sorcelle expédiée de nouveau les ramena tous à notre Établissement.

On a parenlever plusieurs expans et affâte, des mâts d'hune, espars, voiles et pières de gréement; mais tous les vivres et objets places dans le faux-pont et la cale ont été perdus, ainsi que la presque totalité des effets appartenant à l'état-major et à l'é mipage.

Mercredi dernier, 15 août, la fête de S. M. l'Empereur s été célébrée à Papeete avec toute la solemnifé possible. A 7 heures du matin. M. le Commissaire impérial, accompagné du-Commandant particulier et de plusieurs chefs de s et officiers, a passé la revue des troupes et assiste au défilé commande par M. le capitaine d'artiflerie Perrand. A 8 heures, au moment ou les hatiments sur rade hissaient leurs pavois et où la Moselté faisait une salve de 21 coups de canon, il s'est rendu, avec tous les officiers et employés civils et militaires de la colonie et de la subdivision, à la chapelle de l'Établissement pour assister à la messe et au Te Depm qui l'a suivi ; Monseigneur d'Axieri a officié lui-même, ac-compagné de M. l'abbé Augerean, auménier de la station, et du P. Hyppolite. La batterie de campagne a salué de 21 coups de canon au moment où Mouseigneur a entonné le Te Deum, après avoir réclie les prières pour le chef de l'E-tat et la fin glorieuse de la guerre entreprise par les puis-

A 10 heures et demie du matin ont en fieu les régates auxquelles a assisté M. le Gouverneur. Le prix d'embarcations européennes a été gagné par la haleinière du commandant du Durce, patron Nekelman. Les courses de canots indigenes ont été fort animées ; plus de 35 yoles et baleinières étaient i suites, kinsiqu'un grand nombre de pirogues. Pour les premières, les vainqueurs sont les no Fasopa et Varuarai, et pour les dérnières à l'indigène Vaiho.

A midi, tons les chefs et grands juces de Tabiti et de Moorea out été présentés à l'hôtel du Gouvernement par le récent Paraite

Une partie de l'après-lmidi a été consacrée aux jeux du tourniquet et du mât de cocagne. La distribution des vivros a seule occasionné quelques désordres, das à la turbu-lence et à l'avidité des Indiens que l'on a promptement reprimés; il n'y a eu à déplorer aucun accident de quelque gravité: A 3 heures; le Gouverneur, accompagné du co américain, d'un nombreux cortège d'officiers et snivi d'un grand nombre de coureurs a quitté l'hôtel du Gouvernment pour se rendre sur la plage de Taone où devaient avoir lieu les courses. La première partie du programme a été suivie exactement ; quant aux deux dernières courses annoncées, elles n'ont pu avoir lieu. La distance à parcourir était de 600 mètres ; l'Indien Nou, qui a remporté le 1er prix l'a franchie en 44'secondes; et Tai le 2e en 49 ; les autres concurrents de la dernière lutte n'ont mis que 50 et

et quelques secondes... La soir les édifices publies ont été l'Europués et une soirée brikeste; a rétari dans les salogs du Güivernement toute l'eliteuts a sociéfé européenne de Papede. S. M. la Reine, son épous Arificaite, le régent Paraita y ont assisté alusi qu'au autique autique de dé étant à 1 haurs du matir. A l'es-



conting the las musique qui laissuit in desirer malheureusement, la pius grande gaité et la plus grande animation n'ont cresse de régéer pendant tout le bal. Les premières ciartés du jour commencajent à briller à l'horizon lorsque les danseurs se sont retires : il était environ à heures du matin.

Nous continuous à donner plus has les neuvelles d'Eu-rope, laisant toutes nos-réserves, comme dans notre der-nier numéro, car elles n'ost aucun caractère officiel, et nous sommes loin d'en garantir l'authenticité.

CONFERENCES DE VIENNE.

DOCUMENTS OFFICIES

Les documents officiels de la conference de Vienne, communiqués au parlement anglais, se bornent à des protocoles, des notes et des memorenda. Els remplissent les colonnes de plusieurs journaux d'Europe. Au lieu de le reproduire in-extense, nous crovons plus intéressant pour nos lecteurs, d'empranter au Times de Londres, le résumé suivant dont la teneur est complète bien que dégagée des longueurs interminables inherentes aux proces-verbaux diplomatiques.

a La conference fut ouverie à Vienne le 45 mars, par un discours du comte Buol qui avait été appelé unanim à la présidence. Cette allocution était une exhortation à des sentiments pacifiques et conciliateurs parmi les plénipotentiaires: mais elle contenait Limportante déclaration que « Tempereur d'Autrache avait pris ses résolutions sur les conditions indispensables à la paix, et que rien, pas même les, plus sérieuses conséquences, - n'empêcherait Sa Majesté d'adhèrer scrupuleusement à l'engagement qu'elle arait contracte avec ses allies. »

» Ces conditions sont les quaire points bien connus, qui avaient été communiqués à l'envoyé russe lequel déclare qu'il adhérait it tous les principes qui s'y trouvaient exprimés (y compris celui de mettre fin à la prépondérance russi dans la mer Noire) et qu'il était prêt à les adopter comme point de départ des négociations. Cette définition fut agréée par la France et l'Angletérre, qui remarquèrent que ces principes devaient Mre considerés comme an-dessins de toute discussion, et qu'il ne restait à déterminer que leur application

» L'ordre de la discussion fut alors fixé ainsi :

to Les Principautes Danubiennes; On La navigation du Danube

30 La limitation de la puissance de la Russie dans la mer Noire:

to La condition des chrétiens sujets de la Porte.

Les ministres russes (après une tenfative inefficace pour obtenir l'admision de la Prusse à la conférence consentirent à l'abrogation complète et permanente des traités existant précèdemment au sujet des Principautés, entre la Russie et la Turquie. La condition future de ces provinces devait être reglee par un décret solennel de la Porte, pour voyant au maiatien de tous les privilèges et libertés des Moldo-Walaques et des Serviens, sous la sanction amicale des Grandes Puissances. Tout protectorat exclusif devait être aboli, et les plenipotentiaires russes montrèrent un zèle singulier mais louable à ce que les franchises des peuples de ces provinces ne fussent en r'en diminuées. L'arrangement définitif d'un projet pour l'administration des Principautés futtransferé à un comité qui devait attendre des instructions ultérieures de Constantinople.

La question de la navigation du Danube fut réglée d'une façon analogue sans beaucoup de dificulté. La Russie protesta qu'elle n'avait jamais contesté ou empêché la libe mmerciale de fleuve, et que les obstacles qui s'étaient éleves orovenaient sculement de causes naturelles ; - remarque a laquelle le haron Prokesch répliqua que, bien qu'il ne mit pas en doute les honnes intentions de la Russie sur ce sujet, il était malheureusement arrivé que les résultats étaient incontestablement différents de ses assurances. L'arrangement éventuellement accepté, décida que les principes établis ne 1845, à l'égard des autres fleuves d'Europe, pes etams ar rout, a representation par toutes les seraient appliques au Danube, et gaennis par toutes les Puissances. — et qu'une commission de toutes les Grandes. Puissances serait formée pour prendre les mesures neces

saires à l'ouverture et à la protection de la libre navigation du fleuve. La Russie coasentit à ne pas rétablir sa quarantaine aux houches du Sulina, et à ce ce qu'aucune fortification ne fut clavce entre le chenal de Solina et celui de St

Georges. Le 26 mars, les plécipotentiaires arrivèrent à la diséustion du troisième paint. Le comte Buoi proposa que d'abord les ministres de Russue et de Turquie fussent pries de deelabor respectivement à la Conference les movens par lesquels ils proposaient, de donner effet à cette stipulation enérale. Cette proposition courtoise fut acceptée par la France et l'Angleterre, mais déclinée par le prince Gortschakoff, qui declara qu'il n'était pas en position de suivre la marche suggérée par le comte Buot. Sur cé, un ajourest fut convenu pour le temps nécessaire à l'arrivé d'Ali-Pacha de Constantinople, - de M. Drouyn de Lluys de Paris, - et de nouvelles instructions de Saint-Pétersh L'Autriche ansista sur la convenance de procèder, durant cet intervalle de temps, à la discussion du quatrieme point, et la Russie appuva fortement cette opinion; mais les envoyés français et anglais requient de leurs gouvernements respectifs l'ordre de s'abstenir de discuter le dérnier point,

jusqu'à ce que letroisième est été réglé. Le 17 avril, après une interruption de dix-huit jours, la Conférence se réunit de nouveau, pour apprendre le résultat des instructions de Saint-Pétersbourg. Le prioce Gortschakoff refusa d'abord d'accepter l'offre à lui faite dans la réunion précédente, et de faire aucune proposition : mais il ajouta que la Russie était prête à prendre en sérieuse consideration tous movens on contraient être proposés, pouryn on ils ne fussent ras de nature à empièter sur les droits de souverainete de l'empereur de Russie dans se Sur cette nouvelle, M. Drouyn de Lhuys (qui ctait maintenant présent exprima son regret qu'après 48 jours de deai, les plénipotentiaires russes n'eussent pas de meilleures communications à faire à cette Conference. Il proposa en consequence que les puissances allices se réunissent imm diatement pour s'entendre sur une proposition; et il finit par demander si la Russie considérérait comme une infracion à ses droits de souveraineté, son renoncement à la liberte de constraire un nombre de vaisseaux de guerre illimité dans la mer Noire ?

A cette duestion interieure le prince Corfschakell renondit une « la Russie ne consentirait à la limitation de la force de sa marine aumnombre de vaisseaux déterminé ni par un troité ni par aucu autre moyen.» Comme cette declaration trancha virtuellement laquestion principale et mitfin en quelques jours aux négociations, il est inutile pour nous ici de pou l'examen des arguments employés pour ou contre les prin-cipes de limitation. Dien qu'ils méritent une étude attestive. Il est d'un intérêt plus immédiat d'observer la conduite de la

Russie à la fin de la transaction. Outre la cessation de la prépondérance navale de la Russie dans la mer Noire, le troisième point avait à rattacher plus étroitement l'empire ottoman au système général euro péen. Pour arriver à ce résultat, une clause fut mise en avant par M. Drouve de Lhuvs, clause qui engageait tontes jes puissances à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'empire ottoman, et à garantir en come stricte observance de cet engageme

Sur ce point, le prince Gortschakoff refusa positivement d'attacher à cette garantie la signification d'une garantie positive et active en faveur des territoires turcs, - preuve très significative de l'esprit réel avec lequel les Russes s'étaient engagés dans ces négociations ! Pressé, pourtant, à la fin, d'expliquer plus complétement les vues de la cour de St-Pétersbourg, après qu'elle avait rejeté déjà les moyens proposés pour régler le troisième point, le prince Gortschakoff lut, le 21 avril, à la Conférence, une note dans laquelle il essayait de montrer que la Turquie n'était exposée à aucun danger de la part des forces navales de la Russie. et il finissait par déclarer que la Russie ne s'opposerait pas à la révision du trrite de 1841 dans le but d'ouvrir aux pavillons militaires de toutes les untions, le passage, du Bos-phore et des Dardanelles. Telle est, littéralement, la seule concession que la Russie annonca l'injention de faire sur ce sujet, concession faite, en réalité, aux dépens de la Turtie plus qu'aux siens propres.



ais d'une autre suggestion de fermer les deroset un er e de la Porte ; mais ces projets étalent si évidem ment sans valeur et impraticables, qu'il ne resta plus aux plempelentiuires français et anglais qu'à refuser de les discuter, et à déclarer que leurs pauvoirs et leurs instructions étaient épuisés. L'envoyé russe n'en continua pas moins à insister avec une impudence extraordinaire sur ce qu'il avait tenue la parole de son geuvernement, en faissant plucience propositions pour le solution de la difficulté. Mais la scule valeur de ces propositions à nos yeax, et aux yeax de l'Europe, est de démontrer que la Rossie ne consentira pas, rusqu'à ce qu'elle y soit forcée, à donner pour l'indépend ce territoriale de la Turquie aucune garantie dont la violation de sa part constituerait un cas-de guerre immédiate entre elle et toute les autres grandes puissances; et que la Russie maintiendra aussi longtemps qu'ellé pourra matériellement le faire, cette position aggressive dans la mer Noire qui a eté la scule cause de la guerre actuelle.

Le comte Bool termina la conférence comme il l'avait ouverte en déclarant que, dans l'opinion do la cour de Vienue, le plan propose par M. Drouve de Lhuys, et reiete par la Russie était complét et efficace tandis que la contreprop cition de le Bussio ne l'était pas etne pouveit pasétre conside rescomme contenant des principes propresa figurer dans un système complet et général de politique. Ces paroles ne laissent aueun deute sur la cause de la non rénssite des negociations, et rejettent tout le faideau de la récente rupture sur le cabinet russe. En réalité, le principal mérite de cette transaction est d'avoirmis à ou,et d een facadal Euro pe, le caractère insolent et agressif de l'ennemi que nons avons à combattre, et de prouver que, si les puissances altières sont résolues à détourner les périls et les manx que la prépondérance de la Russie menace d'infliger à l'Europe, ce résultat ne neut être obten u que parla poursuite heureuse et combinée de la guerre.

L'ouverforc îtr l'expansion a se lieu le 1 mui, le tomps foud, pouver le bumple, in 2 ap. 2 avorsie cette solution. Circular principal de l'acceptant de l'august de la seistation l'empereur et l'unperior De grandes fêses sont populées, principalement dans le monde officiel, pendant la durce de l'Exposition. On en choire a trois d'une magnificente in sité en c. l'Dounde de la résiné d'Angleterin. A Saint Cloud. à l'Hôtel-Be, Ville et à l'authossaile and neils de

Les vastes galeries du Paris de l'industrie sont loin d'avoir leurs instalations complétées. Les stalles des exposants ne sont qu'imparfaitement garnies, et il faudra quelque temps encore gour déballer et placer les innombrables articles qui sont arrivés,

NAPOLEON HI ET LA-POLOGNE.

En répunse à l'Adresse qui à été présente à l'empreur par les Polonis résidant à Paris par le ficiliser d'avez le ficiliser d'avez le ficiliser d'avez le ficiliser d'avez le Loudon Neur. avez autri éposion de acce se terme significant de Loudon Neur. avez de desse l'avez le confident de la confident d

Le correspondaté du mêm journalajouit que les caires de la légion polonies es complètent rajouents et qui y à des symptômes frappatis que le movement polonies ser-nestivement attoine, et con pas limite o seul partie de prince Caratryski. Le nomination du conte Walewski au ministrée des alfaires-érringnées a été soulée par les Polonies à Paris comme l'aurore f'une ére nouvelle. Le conte Walesski, fils natire d'écharge not l'exte entellé Polonies à par summer, et, quoque l'égre ca France, il a combâtir et versépon saig poir a couse polonies dans la garrer de l'insurrections 1851 ; il a sét écorre parq sa bello-condition missife d'ultomatique à Lôndeja partie gouvernanting réconduisses. Despit la la la partie conte fils de l'autorité de

Il est difacilo de prejager aujourd'init quel sera le sort de la Pologne. Mais tous les cœurs généreux ac peuvent que faire des xœux ardents pour que les circonstances permestent à la France d'aider à l'affranchissement et à la reconstitution de celle hévolupe nation.

Des cerrespondances partiruliere de Saint. Pétersbourg, des premiers piers de mai, siguietet dans le Consell imperati une tendance soboleu à la geurer ou y partisi- eghament de la rétraite du contre de Nesseirode, le ché du ministère actuel, comme coupable da voir resisté an viser partir de la guerre. Les opgrefles de Vienne, du 16 mai, confirment cette deriètre présisone, a annoiesta que l'empereur Mexandre, ayant acrepte sa démission, a nommé à sepalece le priere bransfolf.

Enfin, d'autres correspondances de Saint-Petersbourg prévadent que l'âme de gouvernement actuel de la Russie n'est par l'empereur, Alexandre, mais le grand duc Constantin. I chefé do parti de la guerre en Russie; et que rien se sfait sans l'approposation et le consentement de ce dernier; que l'uns approuveil ses décisions, et que personne n'os lui riessiér dans les conseire d'autre l'approposation et n'os lui riessiér dans les conseire d'autre l'approposation.

Le 14 mai, loril Palmerston a expose dans la Chansbre des Communes le plan ministériel de réforme du département de la guerre. Ce plan-porte ou substance qu'à l'avenir les affaires politiques et civiles-acront sous-le contrôle du ministre de la guerre, et la dicipline mititaire sous celui sua commandant éet des.

Ce qu'il.y a de plus remorquable dans le discours du promer ministre, dest que dans ses conclusions il présente la situation actuelle sous le jour le plus grave:

e Deux grandes puissances, a-1 duff, la France et l'Anelettere, sout en présence d'une puissance agrantesque e le comment de la commentation de la faction de la faction de la faction qu'elles out en prise conserveroit la faction position qu'elles out en jusqu'à présent, un si elles touposition qu'elles out en jusqu'à présent, un si elles touperont sur aux qu'Ellas de second ordre, et si fessement est décormais le dictateur et la puissance dominatrice et du monde.

Légion étrangère ou service d'Angleterre.

Le recratement, de cette legon, dit un journal anglais, se poursait activement à Boston, sous la direction du serectaire provincial de la Nouvelle-Ecosse, et, hieu que les agents ne fassent pas suystère de lour affaire, les autorités amoricaions ne sout cenedant nas exporte inferveuues.

Le conte Microlawski, cuité polonais et l'un des révoluiomaires les flus marquants de l'Allemagne dans les insurrections de 1848, à Berlin et à Bade, est à Halifat, recrutant des hommes pour le service anglais en Crimée.

— En Angleterre, plusitiers incidents marquent les tendancee démocratiques de la nation. La reine d'Angletore a consenti à donner publiquement, de ses propres inains, des médalles militaires aux simples soldats dans les rues de Londres.

— On dit que négociations sont entamées pour le mariage du roi de Sardhigue avec la princesse royale d'Angleterre fille aince de la reine Victoria.

— Des lettres de Constantinople annonceat que la taxe de capitation sur les chrétiens est abolie. Ils seront astreints au service militaire, mais formeront des corps se-

—L'amirai Mackau, sénateur et ancien ministre de la marine, est mort à Paris le 13 mai.

Volontaires Polonais et Hongrois.

Plusieurs cheis des insurrections polonaise et hongroise de 1830 et 1848 viennent de quitter la France et l'Angleterre pour se, resider à Constantiopele, où lies septemt farer acceptor leurs services par le gouvernement ottoman, ou par l'Angleterre, qui, us-se le rappelle, organise une legion etrangère.

etrangere.

Beaucoup des prisonniers faits sur les Russes à Bomarnuod sont dirige sur Marseille. Ces hommes, présque tous Polonais, out els euroles dans la légion polonaise, au sersuc de la Tumperent Napoléon a accordé une pansion de 4,000fc. L'emperent Napoléon a accordé une pansion de 4,000fc. L'avenur du brance général Bezó, mort des suites-de, ses



TRIBUNAL DE COMMERCE DES ILES DE LA SOCIÉTÉ.

DISPOSITIF Du jugement rendu le 13 août 1855 au tribunal de com-merce des lles de la Société.

LE TRIBUNAL :

a Vu la requêté de MM. Casarson et Bellas et Labes, agissant comme créanciers du sieur Grooks Rasé.

Oui le sieur Georges René dans sa défense, lequel a déclaré au tribunal l'impossibilité pour lui de satisfaire à au-

cun paiement.

— Vu les articles 437, 440, 462 et suivants du Code de

commerce

de halds faillié et pour syndics provisoires MM. Cassanour et Labbe.

"Ordonie que conformiement à l'article 455 du mème.

"Ordonie que conformiement à l'article 455 du mème.

Octobe, la personie nu'il fail lisse anue me dipôt dans une dipôt dans une dipôt dans une dipôt de mainer d'article et que dans cette dans, il ne pourra steu de mainer d'article, et que dans cette dans, il ne pourra steu de mainer d'article, et que dans cette dans il, ne pourra steu de cité.

C'ordonie que le présent jugement sera affiché par certairà dans l'enceinte du tribunal, sur le port de l'appete et deste bournal de la localité.

traits dans l'exceinte du tribunal, sur le port de l'appeze et dans le journal de la localité.

« Renvoie à de plus amples renseignements pour statere son l'excessibilité du failli, et ordonne enfin que le jugement sera etcuté provisoirement suivart as forme et tereur.

» Prononce confire le sur Ceorges, René de séprens portés au chiffre de cioquante france et le condamne aux frais de la conda

tet au chiffre de ciaquante frances et le condanne aux frais de la procédure. Fâit, clos et rendu en séance publique à Papece, tle Tâi-fi, au tribunal de commerce ou siègeaient MM. George de Cook, chef du service administratif en Océanie, président, Alexandre Salmon, vice président, juge, Lacques Rouffo, juge, et Victor Duposd, grefier, les jour, mois et an que d'autre part.

Pour extrait conforme :

Le greffier V. DUPOND

Va: Le président G. pr COOLS

BATIMENTS SURBADE.

- DE GUERRE 24 février. Corvette française Moselle, commandée par M. Belland, lieutenant de vaisseau.
- 30 juillet. Goëlette française Popeete, commandée par M. Rosenweig, lieutenant de vaisseau.
- 9 août. Corvette française Prévoyante, commandée par M. Laurent, lieutenant de vaisseau. 12. Aviso à vapeur Duroc, commandé par M. de La-

vaissière, lieutenant de vaisseau. 9 mai. Goelette française Tanemanu, désarmée. Goëlette française Nouhive; désarmée.

21. Trois mats américain Alfred, en réparation.

24. Trois máts américain Columbia

24. Goelette chilienne Pengureto, capitaine Alexandra.

7. Goelette angialse Harriet, capitaine Cleeland,

Mouvements du port de Papeete du samedi 11 au sa med: 17 août 1855.

12 août. Aviso à vapeur le Duroc, commandé par M. de Lavassière, lieutenant de vaisseau, venant de la Nouvelle-Calédonie.

12. Trois mats anglais Invincible, capitaine Brier, pour 47. Geelette de Borabora Tirionos, capitaine Oraone,

pour Huabine. 18. Gotlette anglaise Sophia, capitaine Bayward, pour vdoev.

ANNONCES.

A VENDRE.

La gotlette française Caroline, dans il état où elle se trouve, avec ses mâts, espars, gréement, etc. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Rous-50311

FOR SALE.

The french schooner Carotina as she now lies, with all her masts, spars, tackle, etc.

For further particulars, apply to

Mr ROUSSEAU.

A VENDER

Une maison située en face le Trésor colonial et toutes espèces de marchandises. S'adresser à M. Lamotte.

EN YENTE.

La belle goelette Hurriet, capitaine Cleeland, jaugeant 414 tonneaux, avec lest et provisions qui se trouvent à hord. La sosdite goelette est en parfait état et prête à prendre la mer. e ia mer. Pour renseignements, s'adresser à

A. GIRSON. FOR SALE.

FOR SALE.

The fine fast sailing schooner Harriet, captaine Clee-land, 114 tons register with ballast and stores on bord, and in perfect under to proceed to sea.

For-further particulars apply to

A. GIBSON. POUR VALPARAISO.

PUUR VALPARAISO.

Le brig-goelette-dipper Penquista, capitaine Alexandre, partira pour la destination ci-dessus du ter au 5 septembre prochain.

Pour fret et passagers, s'adresser à M. Labbe, consignataire, ou au capitaine, à son bord.

A VENDRE.

Uue baleinière avec ses voiles et avirons. S'adresser à M. J. Vieillard,

chez MM. Hort freres, négociants.

L'Imprineur gérant : H. GRORGETTE DU BUSSON

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 44 AU 48 AOUT 1885

	DATES.	ÉATRUR BARONÉTRIQ [®]		TEMPERATURE.			Moveane de 6 h. 10 h. mat. 4	Ténsion moyenne de la	Humidite relat. en	Quantité de pluie	Vents dominants
1		moyenne.	oscillation diurne.	Minima.	Maxima.	Moyenne.	h.10 h.du soit.		centièmes	tombée	pendant le jours
-	S. 11 D. 12 L. 13	759,37 760,12 761,77	1.7	21,0 19,0 19,2	25,0 27,6 27,8	23,00 23,30 23,50	22,90 23,75 23,60	.20,74 19,58	97,4 85,6 88,4	0.7001	E.
	出。44 単、45 J. 46	761,57	5	18,1	28,0 27,0 27,1	23,60 23,00	23,65 92,75	20.07 19.28 18.81	80,6 86,8	i i	É.
	V. 47	764,87 764,87	1,3 2,0	18,0 20,0	St.	92,70 23,50	23,60 23,60	. 13.3	18 A	A PACIS	8.